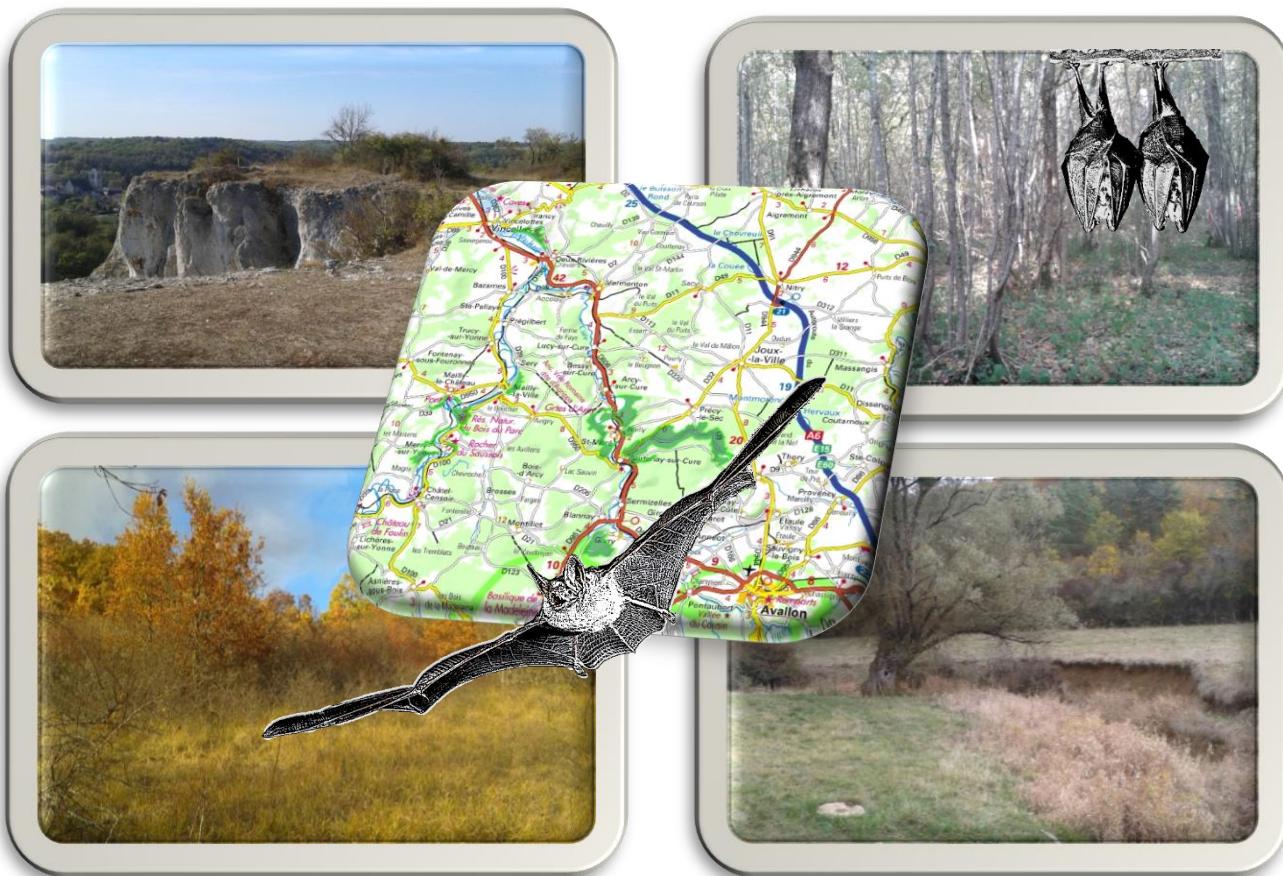




## Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN Natura 2000



Rapport d'activités  
Période d'animation : octobre à décembre 2018

Site Natura 2000 FR 2600974  
« Pelouses, et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles »

## Préambule

### Le DOCOB et le(s) site(s) Natura 2000

Le présent document dresse le bilan de 3 mois d'animation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 *FR2600974 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles »*, après 2 ans de vacance du poste.

Ce site a été classé au titre de la Directive « Habitats, faune, flore » en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par la commission européenne le 24/04/2010.

Le DOCOB de ce site date de 2000, et a été complété par un Document d'Application du DOCOB (DOCAP) en 2005. L'animation du DOCOB a débuté en 2006.

Compte-tenu de la concordance des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites *FR2600974 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles »* et *FR2600962 « Pelouses associées aux massifs forestiers des plateaux de basse Bourgogne »* et dans le cadre d'un dispositif régional de simplification et de concentration des moyens, il a été proposé une **fusion de ces deux sites, en y ajoutant 2 entités des sites régionaux à Chauves-souris :**

- *FR2601012 « Gîtes et habitats à chauves-souris de Bourgogne »* - Entité l'Isle sur Serein
- *FR2600975 « Cavités à chauves-souris de Bourgogne »* - Carrières de Mailly-la-Ville

Cette fusion a pris effet fin 2018 (courrier du Préfet du 27/12/18). Le nouveau site, fusionné sans modification des contours s'intitule « *Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents* » (*FR 2600974*).

### L'animation

L'animation du site FR2600974 était portée jusqu'en septembre 2016 par la **Communauté de Communes Entre Cure et Yonne** (CCEY). Elle s'est interrompue suite au départ de l'animatrice.

La **Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN** (CCAVM), dont le siège se situe à Avallon, a repris la compétence de la CCEY en 2018 pour porter l'animation Natura 2000 de ce site, ainsi que celle du site *FR2600962 « Pelouses associées aux massifs forestiers des plateaux de basse Bourgogne »*.

La collectivité a embauché le 1<sup>er</sup> octobre 2018 un agent, Estelle BURLOTTE, pour assurer l'animation de ces deux sites. Embauchée à temps complet en CDD de droit public pour 3 ans, elle a partagé, en 2018, son activité sur l'animation de ces 2 sites Natura 2000.

Le Président du comité de pilotage du site est Monsieur **Olivier BERTRAND**, Maire d'Arcy-sur-Cure.

### Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

Au total, ce site compte 13 habitats d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires (\*), et 5 espèces inscrites aux annexes I et II de la Directive 92/43/CEE, d'après le Formulaire Standard de Données (FSD) actualisé le 17/02/2014 :

Code	Intitulé de l'habitats (Annexe I)	Superficie (% de couverture)
<b>5110</b>	<i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses</i>	1 %
<b>5130</b>	<i>Formation à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>	< 1 %
<b>6110 *</b>	<i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyssso-Sedio albi</i>	1 %
<b>6210</b>	<i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboissonnement sur calcaires (sites d'orchidées remarquables)</i>	28 %
<b>6510</b>	<i>Prairies maigres de fauche de basse altitude</i>	1 %
<b>8160 *</b>	<i>Eboulis médio-européen calcaires des étages collinéens à montagnards</i>	1 %
<b>8210</b>	<i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>	1 %
<b>8310</b>	<i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>	1 %
<b>91E0 *</b>	<i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior</i>	1 %
<b>9130</b>	<i>Hêtraies de l'Aserulo-Fagetum</i>	20 %
<b>9150</b>	<i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>	5 %
<b>9160</b>	<i>Chênaies pédonculées ou chênaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>	1 %
<b>9180*</b>	<i>Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion</i>	1 %

Groupe	Code	Nom scientifique de l'espèce (Annexe II)	Nom vernaculaire de l'espèce
I	<b>1060</b>	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais (Papillon)
M	<b>1303</b>	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe (Chiroptère)
M	<b>1304</b>	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe (Chiroptère)
M	<b>1321</b>	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées (Chiroptère)
M	<b>1324</b>	<i>Myotis myotis</i>	Grand murin (Chiroptère)

**Les objectifs et les mesures de gestion** sont les suivants :

<u>Objectifs spacialisés par entité de gestion</u>		<u>Nombre de mesures</u>
	<i>Restauration et conservation de la mosaïque des habitats de pelouses et de fruticées</i>	6
	<i>Maintien des habitats forestiers dans leur état actuel</i>	2

<u>Objectifs transversaux</u>		<u>Nombre de mesures</u>
	<i>Gestion de la fréquentation</i>	3
	<i>Information</i>	4
	<i>Animation du document d'objectifs</i>	4

## Missions de la structure animatrice

De manière générale, les missions de la structure animatrice d'un DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- *Gestion des habitats et des espèces (montage et mise en œuvre des contrats et de la charte Natura 2000),*
- *Communication, information, sensibilisation,*
- *Suivis scientifiques,*
- *Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site,*
- *Suivi des évaluations d'incidences,*
- *Veille à la cohérence des politiques publiques.*

De façon spécifique, compte tenu de la courte période d'animation (3 mois), de la reprise de la mission par une nouvelle structure et une nouvelle animatrice (sans passage de relai), cette période a été considérée comme une période « d'appropriation » du dispositif Natura 2000 et une prise de fonction.

L'activité prévue sur ces 3 mois était la suivante :

**Pour le site FR2600974 « Pelouses et forêts calcicoles des coteaux de la Cure et de l'Yonne en amont de Vincelles » :**

- *Organisation matérielle (récupération du matériel, des dossiers papiers et informatiques, archives),*
- *Prise de connaissance du DOCOB,*
- *Point avec les actions et les projets en cours,*
- *Prise de contact avec les élus des collectivités,*
- *Finalisation de la mise à jour du DOCOB (bilan des travaux menés, rédaction des parties à modifier...),*
- *Finalisation de la révision des périmètres (bilan des travaux déjà menés, rencontre avec les élus le cas échéant, cartographie des périmètres).*

**De façon transversale, pour les 2 sites animés :**

- *Formation (prise de poste Natura 2000),*
- *Participation à la vie du réseau (club opérateurs, réunion DDT-animateurs Yonne, ...),*
- *Réunion locales diverses (commission environnement, PLU...),*
- *Préparation de la demande de subvention 2019.*

## Bilan de l'animation d'octobre à décembre 2018

### Organisation matérielle

Cette activité représente 6% de l'activité de l'animatrice, et 11% de son activité dédiée au site FR2600974. Elle a consisté en grande partie au tri et à la prise de connaissance des documents, archives et fichiers laissés par l'ancienne animatrice. Pour ce site, la plupart des fichiers informatiques n'ont pas été retrouvés, nécessitant un travail supplémentaire pour créer ou recréer de nouveaux outils (fiches de suivis des heures et des frais notamment).

## Prise de connaissance du DOCOB

Cette activité représente 11% de l'activité de l'animatrice, et 19% de son activité dédiée au site FR2600974. Outre la lecture du DOCOB et du DOCAP du site, l'animatrice a également consacré du temps pour aller sur le site prendre connaissance du terrain, en se rendant notamment sur un maximum de secteurs présentant des habitats de pelouses calcicoles et faciès associés (d'après la cartographie des habitats du DOCOB).

## Point avec les actions et les projets en cours

Cette activité représente 4% de l'activité de l'animatrice, et 8% de son activité dédiée au site FR2600974. Ce site Natura 2000 n'avait pas fait l'objet de contrat ni d'engagement de charte lors de l'animation de la précédente chargée de mission.

Toutefois, pendant la période de vacance du poste, un contrat Natura 2000 a été monté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne (CENB) sur le territoire de la commune de Saint-Moré, afin de mettre en place un **pâturage ovins** dans le but de restaurer et maintenir des pelouses sèches sur la Côte de Char et ainsi éviter la fermeture du milieu par l'envahissement des arbustes. Pour honorer ce contrat, le conservatoire a fait appel à un éleveur local, en tant que prestataire (l'EARL de la Cour Noblot à Vault de Lugny), pour une durée de 5 ans. La visite de paiement des services de l'Etat a été effectuée au mois d'octobre en présence de l'animatrice Natura 2000.



Cette période de prise de fonction a été également l'occasion de faire émerger plusieurs perspectives de projets pour les années à venir :

- *Mise en place d'un pâturage ovins sur des pelouses calcicoles sur la commune de Fontenay-près-Vézelay (en partenariat avec le CENB),*
- *Restauration de pelouses calcaires par coupe de pins sur les communes de Fontenay-près-Vézelay et Saint-Moré*

Enfin, l'animatrice a pu prendre connaissance de l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles du site, qui a été réalisée en 2014.

## Prise de contact avec les élus des collectivités

Cette activité représente 6% de l'activité de l'animatrice, et 10% de son activité dédiée au site FR2600974.

Un courrier a été adressé aux maires des 14 communes concernées par ce site Natura 2000. Ce courrier annonçait la prise de poste de l'animatrice, ses missions, et sa disponibilité pour rencontrer et informer les élus et les concitoyens sur Natura 2000. Ce courrier a été suivi d'un email de l'animatrice (et le cas échéant d'appels téléphoniques), envoyé individuellement à chaque commune pour proposer une rencontre avec le maire ou l'un de ses conseillers.

En 2018, l'animatrice a pu rencontrer les représentants de 4 communes du site (Annay-la-Côte, Arcy-sur-Cure, Mailly-la-Ville et Mailly-le-Château).

Afin de préparer ces rencontres, l'animatrice a élaboré une fiche pour chaque commune, précisant les éléments suivants :

- Visite de terrain (illustrée de photographies prises lors de ses sorties),
- Synthèse de l'évaluation de l'état de conservation des pelouses,
- Projets (passés ou à venir),
- Révision du périmètre.

Afin de poursuivre ce travail, des rencontres avec les autres communes seront programmées en 2019.

Au cours de sa prise de poste, l'animatrice Natura 2000 a également pu rencontrer les maires et élus du territoires à l'occasion du Conseil Communautaire de la CCAVM.

## **Finalisation de la mise à jour du DOCOB**

Cette activité ne représente que 1% de l'activité de l'animatrice. En effet, le travail de réécriture du DOCOB devra prendre en compte le nouveau site Natura 2000 résultant de la fusion des sites **FR2600974** et **FR2600962**, avec les 2 entités des sites régionaux à Chauves-souris.

La révision du DOCOB du site *FR2600974 « Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris du sud de la vallée de l'Yonne et de ses affluents »* (*FR 2600974*) est reportée à 2019.

## **Finalisation de la révision des périmètres**

Cette activité représente 12% de l'activité de l'animatrice, et 21% de son activité dédiée au site FR2600974.

Ce travail a consisté, dans un premier temps, à récupérer les données SIG disponibles et à en prendre connaissance. Il a fallu également un temps pour prendre en main le logiciel de cartographie SIG (QGis). Compte-tenu du changement de logiciel, d'animatrice et du temps écoulé depuis la première proposition de nouveau périmètre, une nouvelle cartographie a été réalisée, s'appuyant sur les limites cadastrales les plus récentes, et le cas échéant sur des limites visibles (du paysage, des orthophotos ou des fonds de cartes IGN).

Compte-tenu de la perspective de fusion des sites, le travail a été réalisé sur le périmètre du futur site FR2600974 (avec uniformisation des cartographies d'habitats notamment).

Le nouveau périmètre a été présenté et discuté lors des rencontres avec les communes. Ce travail sera poursuivi et finalisé en 2019.

## Activités transversales : Formation, participation à la vie du réseau, réunions diverses, demande de subvention

Cette activité, transversale aux 2 sites animés, représente 18 % de l'activité de l'animatrice et 31 % de son activité dédiée au site FR2600974 avec le détail suivant :

<u>Thématique</u>	<u>Temps total consacré</u>	<u>Temps sur l'animation du site</u>
 <i>Formation</i>	8 %	14 %
 <i>Participation à la vie du réseau Natura 2000</i>	3 %	5 %
 <i>Réunions diverses</i>	3 %	5 %
 <i>Demande de subvention</i>	3 %	5 %
 <i>Autres</i>	1 %	2 %

Deux formations ont été réalisées :

<u>Intitulé</u>	<u>Organisme</u>	<u>Lieu</u>	<u>Durée</u>
 <i>Contrat Natura 2000 : montage et mise en œuvre</i>	Agence Française pour la Biodiversité	Dijon	3 jours
 <i>Prise de poste Natura 2000</i>	Agence Française pour la Biodiversité	Vincennes	3 jours

A ce temps de formation s'ajoute une journée d'échanges techniques « *Les Chauves-souris et la Gestion Forestière* », organisée en Saône et Loire, en partenariat par l'ONF, le CRPF et la Société d'Histoire Naturelle d'Autun.

Concernant la participation à la vie du réseau Natura 2000, l'animatrice a participé, dès son arrivée, aux 2 journées de rencontre du club des opérateurs Natura 2000 de Bourgogne-Franche-Comté organisées par la DREAL à Crêpey (21). Elle s'est également rendue à une réunion des animateurs de l'Yonne organisée par la DDT 89, ainsi qu'au Comité de Pilotage des sites de Puisaye-Forterre.

La chargée de mission Natura 2000, en tant que salariée de la CCAVM a également participé à différents temps d'échange ou de travail de la collectivité (réunions du comité de direction une fois par mois, commission environnement, conseil communautaire), à une conférence « Pluie de lumière ou l'impact de l'éclairage nocturne sur la biodiversité », et à une réunion technique de prise de poste avec la DDT.

Ces moments d'échanges ont permis à l'animatrice de prendre ses fonctions, de rencontrer de nombreux partenaires et de s'immerger dans la « culture Natura 2000 ».

Pendant la période d'animation concernée, l'animatrice a réalisé, pour la collectivité, le montage de la demande de subvention pour l'animation du DOCOB pour 2019.

Enfin, elle a consacré une journée à la mise à jour du site internet (<http://sud-auxerrois.n2000.fr>) dédié aux sites Natura 2000 dont elle a la charge (mise à jour des contacts, logos, documents de communication en téléchargement ...).

## Récapitulatif du temps de travail

Le temps de travail total réalisé par l'animatrice Natura 2000 entre octobre et décembre 2018 s'élève à 434,75 heures, réparties de la façon suivante :

Site	Nb heures
FR2600962	52 heures
FR2600974	102,25 heures
Multisite	280,5 heures

Soit un total de 243,5 heures pour le site FR2600974, ce qui représente 56% de son temps de travail. La répartition par activité est la suivante :

